

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA PLAINE-SAINT-DENIS, LE 17 JUIN 2020



LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS « À L'ORÉE DE LA PETITE CEINTURE » - UN ESPACE FERROVIAIRE OUVERT SUR LA VILLE



Dans le prolongement de son engagement en faveur de l'urbanisme transitoire, SNCF Immobilier lance un appel à projets pour la mise à disposition de trois sites parisiens de la Petite ceinture en vue d'expérimenter de nouveaux usages urbains.

Élément emblématique du patrimoine ferroviaire parisien du XIX^e siècle, la Petite ceinture est aujourd'hui majoritairement inexploitée en tant qu'infrastructure de transport. Propriété de SNCF, elle est devenue un espace où la nature reprend ses droits, un lieu singulier modelé par l'histoire, à l'interface entre espace ferroviaire et espace urbain.

Un potentiel à révéler

Conscient du potentiel exceptionnel de ce paysage, SNCF Immobilier a mené avec la Ville de Paris plusieurs actions dans le cadre d'un protocole signé en 2015 afin de développer de nouveaux usages sur certaines emprises de l'ancienne plateforme ferroviaire de la Petite ceinture : transformation d'anciennes gares en lieux d'activités culturelles et de loisirs, aménagement de jardins et de promenades ouverts au public, etc.

En complément de ces actions, SNCF Immobilier souhaite également redonner vie aux espaces attenants à l'ouvrage ferroviaire. C'est dans ce contexte qu'est lancée aujourd'hui une première tranche d'appel à projets portant sur trois sites de la Petite ceinture ferroviaire :

- 105 rue Curial (19^e arrondissement)
- Maison Florian, 1 rue Florian (20^e arrondissement)
- 23 et 28 rue du Hameau / 372 et 399 rue de Vaugirard (15^e arrondissement)

Cette procédure de sélection débouchera sur la signature de conventions d'occupation temporaire d'une durée de 12 ans. Cette temporalité, volontairement plus longue que celle des projets d'urbanisme transitoire précédemment menés par SNCF Immobilier, vise à permettre aux candidats de réaliser des investissements adaptés aux caractéristiques des sites et de révéler pleinement le potentiel de ces derniers via une programmation ambitieuse s'inscrivant dans le temps.

« Avec nos espaces attenants à la Petite ceinture, nous avons la possibilité d'aller plus loin. Les occupations transitoires prennent en général place dans les interstices du calendrier des chantiers. Nous souhaitons cette fois-ci proposer des sites sur des périodes plus longues pour accompagner la cité dans des expériences de

transformations progressives sur les terrains de l'économie culturelle, durable, sociale et solidaire », indique Jean Faussurier, directeur Immobilier Ile-de-France de SNCF Immobilier.

Inclusion, innovation, résilience

Les porteurs de projets disposent d'une totale liberté en termes de programmation. Trois dénominateurs communs devront toutefois être présents dans les propositions d'occupation :

- **Le caractère inclusif**

Les projets seront construits avec les habitants du quartier dans une logique collaborative. Ils ont vocation à transformer les sites en lieux de voisinage, d'échange et d'expérience, ouverts sur la ville et intégrant la fonction écologique de la Petite ceinture ferroviaire.

- **L'innovation dans le rapport de la Ville à la Petite ceinture**

Cet appel à projets entend faire de la Petite ceinture ferroviaire un espace de respiration de la Ville, une réelle transition entre le chemin de fer et la cité. Les projets devront mettre en valeur l'histoire et le patrimoine ferroviaire, tout en créant un lien avec le tissu urbain voisin.

- **La contribution à la résilience urbaine**

Les candidats sont invités à proposer une programmation contribuant à la résilience de l'écosystème urbain face aux aléas de toute nature (économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, sécuritaires...) en renforçant la cohésion sociale entre les habitants, en favorisant l'insertion des personnes les plus fragiles, en préservant la biodiversité, etc.

En outre, les projets devront être inspirés par les principes de la *Charte en faveur de l'occupation temporaire comme outil au service du territoire parisien*, signée en 2019 par la Ville de Paris et plusieurs partenaires publics et privés, dont SNCF Immobilier.

Démarrage des projets en février 2021

Le règlement détaillé de la consultation est disponible sur la plateforme internet <https://www.epublimmo.sncf> et/ou en suivant le lien <https://epublimmo.sncf/avis/198-12-06-2020-paris-75-appels-projets>

Les dossiers de candidature seront à remettre pour le 9 octobre 2020 et les propositions le 11 décembre 2020 en vue d'une désignation des lauréats le 15 janvier 2021. La mise en œuvre des projets pourra débuter en février 2021.

***L'Urbanisme Transitoire by SNCF Immobilier** : faire vivre de manière temporaire certaines emprises SNCF inutilisées en réponse aux nouveaux usages et besoins, dans l'attente de leur reconversion.

Acteur de référence de l'urbanisme transitoire, SNCF Immobilier est à l'origine d'une vingtaine de projets tels que Contemplation à Arles, la Cité Fertile à Pantin, Ground Control, la Station Gare des Mines, Morning Marcadet ou la Caverne à Paris. Ces projets sont étroitement liés à l'identité, l'histoire, la géographie et le potentiel du site occupé, ils ont une forte dimension inclusive dans un souci de dialogue avec le territoire, les voisins et les logiques urbaines. Une certaine idée de la convivialité qui pense et met en œuvre le mieux vivre ensemble. #Urbanismetransitoire.

À PROPOS DE SNCF IMMOBILIER :

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe les missions de : facility management tertiaire, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires, et celle d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat, et son patrimoine de 90 000 logements (dont 95% de logements sociaux). SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres clés :

8,2 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales. Le groupe public ferroviaire comptant au total 12,5 millions de m².

- 20 000 hectares dont 3 000 urbanisables dès à présent.
- 90 000 logements dont 95 % de logements sociaux. C'est aussi chaque année en moyenne, 2 000 logements construits ou acquis.
- Plus de 2 800 collaborateurs dont 1 560 chez ICF Habitat.

Contacts presse :

SNCF Immobilier : Pascal Travers - 01 85 07 40 67 (38 40 67) - pascal.travers@sncf.fr